

## Groupe de travail

### Construction du parc naturel marin

#### Quel périmètre ?

*Réunion Groupe de travail du jeudi 23 octobre 2014 au Robert*

*Réunion Groupe de travail du jeudi 13 novembre 2014 à Case-Pilote*

#### Quelles orientations de gestion à mettre en place ?

*Réunion Groupe de travail du jeudi 8 janvier 2015 au Lamentin – Protection des patrimoines / Eaux*

*Réunion Groupe de travail du jeudi 29 janvier 2015 à Ducos – Activités professionnelles et de loisirs*

*Réunion Groupe de travail du mardi 10 février 2015 au François – Connaissance et sensibilisation*

### Périmètre

#### 23/10/2014 – Le Robert

1. Un parc naturel marin met à disposition des moyens de contrôle et contribue à la réalisation d'études pour mieux connaître et mieux évaluer l'état du milieu. Il permet aussi au conseil de gestion de donner un avis conforme sur certains dossiers.
2. Des outils de gestion existent déjà en Martinique et ont le même objectif de protéger l'environnement. Le parc naturel marin ne remplacera pas l'existant. Le conseil de gestion ne sera pas supérieur aux autres instances décisionnelles. Il doit aider à la cohérence des actions et à la coopération des différentes structures pour la mise en place d'une gestion globale de l'espace maritime. Il siègera au Comité de bassin où il pourra apporter une contribution à la gestion des bassins versants.
3. En fédérant l'ensemble des usagers de la mer, le parc peut être un outil de gestion différent. Le parc naturel marin de la Martinique doit leur permettre de s'exprimer et de gérer le milieu en conciliant à la fois le développement des usages et la protection de la ressource. Il serait utile de montrer la plus-value économique des aires marines protégées sur l'économie locale.
4. Pour déterminer le bon périmètre, il est important d'inventorier les sites à forte valeur patrimoniale ainsi que les outils de gestion déjà existants. La bonne articulation de ces outils est une priorité afin de créer une dynamique de gestion globale.
5. Les populations animales ne se gèrent pas sur de petits espaces. Par exemple, pour les tortues et les mammifères marins, il est nécessaire de considérer de larges zones permettant le bon déroulement de leur cycle de vie. De plus, certaines zones d'intérêt écologique prioritaire d'aujourd'hui ne seront pas forcément les secteurs prioritaires de demain.
6. La Martinique qui a une superficie de 1 000 km<sup>2</sup> est entourée d'une zone exclusive économique (ZEE) de 46 000 km<sup>2</sup> offrant un vaste espace à conquérir d'un point de vue de l'économie, de la recherche mais aussi du développement durable.
7. Après la création du parc marin, le conseil de gestion doit établir un document graphique indiquant les différentes zones du parc et leurs vocations. Les zones à forte valeur

patrimoniale ne bénéficient pas d'une réglementation plus stricte mais de plus de moyens pour mieux protéger les espèces et les habitats.

8. La création d'un parc naturel marin au large incluant la pêche sur dispositif de concentration de poissons (DCP) ne pourra se faire sans le consentement des pêcheurs.

### 13/11/2014 – Case-Pilote

9. « S'il y a un parc naturel marin sa plus-value sera celle là : réfléchir en commun à l'utilisation de la mer et à son partage. »
10. Le parc marin doit être un moyen pour que l'ensemble des usagers puisse se rencontrer et discuter de la gestion des activités humaines et de l'espace naturel. Cet espace n'est pas que le littoral et le proche côtier mais il englobe aussi le large : des projets d'aménagement côtier à la gestion des sargasses en passant par la protection des coraux ou la lutte contre les pollutions d'origine maritime.
11. Il peut y avoir un jour des projets d'extractions de nodules polymétalliques ou d'hydrocarbures en zone profonde voir des rejets de boues de dragages contaminées. Il y a des projets d'énergie thermique des mers en cours de réflexion et des bateaux avec cargaisons dangereuses viennent jusqu'à Fort-de-France. D'après le code de l'environnement, le conseil de gestion du PNM peut s'emparer de tous les dossiers qui ont un effet notable sur le milieu marin et rend un avis conforme autorisant ou non l'activité.
12. Il est important d'avoir différents outils de gestion du milieu marin avec chacun leur spécificité : les petits espaces et les grands ne se gèrent pas de la même manière. Un plan de gestion d'un PNM est complémentaire de celui d'une réserve naturelle marine.
13. Un des atouts de la Martinique est d'avoir des moyens mobilisables pour la surveillance du milieu marin dans la région Caraïbe.

## Orientations : mots-clés

### 23/10/2014 – Le Robert

1. En dehors de moyens pour la surveillance et pour la connaissance, le parc naturel marin a des actions de sensibilisation et de communication. C'est une dynamique qui doit s'affirmer pour faire changer les mentalités et faire en sorte que chacun se sente responsable. Cette responsabilité s'évalue par les actions mises en place et non par le budget alloué.
2. Une orientation de gestion du futur parc naturel marin peut être dédiée à l'amélioration de la gouvernance entre les différentes structures et ainsi inciter à une cohérence dans la prise de décisions.
3. En Martinique, la protection de la ressource halieutique peut passer par le développement de l'aquaculture. Il y a notamment trois espèces à forte valeur ajoutée, le lambi, l'oursin et la langouste, qui peuvent être étudiées.
4. Faut-il payer quelque chose pour l'usage de la mer ?

### 13/11/2014 – Case-Pilote

5. « Ce sont des orientations qui vont accompagner la création du parc, un petit peu comme quand on rédige des statuts, il faut quelque chose de très large mais aussi très expressif, très significatif. Il faut que chacune des six orientations soient des orientations majeures. »
6. Les orientations de gestion pour le futur parc marin doivent se concentrer autour des atouts de la Martinique qui sont sa biodiversité et les activités humaines. Elles doivent permettre aux Martiniquais d'améliorer leur utilisation durable de la mer.
7. La spatialisation de l'espace maritime est urgente. Elle doit pouvoir évoluer aussi en fonction des connaissances et en fonction des enjeux environnementaux, économiques et techniques.
8. « Plutôt que les mammifères marins, il faudrait faire apparaître des groupes plus typiquement marins. Je ne sais pas les cténophores qui sont absolument merveilleux, il y a les échinodermes ou les éponges. »
9. Les orientations doivent faire ressortir les richesses des eaux martiniquaises comme les gobies, les organismes méconnus côtiers mais aussi du large mais aussi les produits de la mer comme les oursins et les lambis. Il est également nécessaire de prendre en compte les espèces invasives. Faut-il introduire la notion de biodiversité ?
10. « Conquête de la mer : c'est un peu brutal mais je trouve que ça traduit bien ce qu'il faudrait faire. Il faudrait vraiment que le Martiniquais se tourne à 180°, regarde la mer et la pratique. C'est cette pratique de la mer qu'il faudrait à mon avis mettre en avant : connaître, sensibiliser, accompagner, initier les Martiniquais à la mer. »
11. La connaissance du milieu marin en Martinique est dispersée, le parc naturel marin doit permettre de réunir ces personnes porteuses de connaissances et de les faire discuter ensemble pour gérer, animer et communiquer sur la mer. Il faut plus d'informations au public pour faire connaître la mer aux Martiniquais. La Martinique pourrait être une vitrine en termes de développement durable.
12. « La Martinique n'est pas un pays de navigant, c'est un pays d'insulaires vrais c'est à dire de gens tournés sur leur île et qui ne connaissent pas la mer. »
13. Il faut sensibiliser toutes les générations et notamment les enfants au développement durable. C'est dans cet esprit que les Martiniquais doivent conquérir et s'approprier le monde marin.

08/01/2015 – Le Lamentin

## Protection des patrimoines

<i>Groupe 1(Morjane)</i>	<i>Groupe 2 (Alex)</i>
<p>Adhésion des usagers et des habitants Améliorer la pêche artisanale Archéologie Biodiversité Communiquer Conciliation (+) Concilier les usages Connaitre Coopération caribéenne Coraux Définir le patrimoine Dégradation Dépôts sauvages Eco conscientisation Écosystèmes Élaborer les réglementations avec les usagers Embarcations traditionnelles Épaves Équilibre Espèces endémiques Herbiers Intégrer les notions de protection du patrimoine aux projets de développement économique Lutte contre érosion Lutte contre espèces invasives Mangrove Mise en valeur Pollutions Pratiques de pêche Pratiques traditionnelles Prévention Professionnels de la pêche Promouvoir Protection globale Réglementation des pratiques / de protection du littoral Rejets (assainissement) Ressources halieutiques Restaurer Rivière Transfert connaissances anciens Tropicale Valeur historique Valeurs symboliques / culturelles Valoriser et protéger les sites de plongée Valoriser compétences des pêcheurs</p>	<p>(Bouées de plongée) = usage Biodiversité marine Cantonement = + de pénalisation, + de répression, + de surveillance Communication plongeurs / plaisanciers / État = CROSS Communication sur la réglementation de la pêche (portail de la mer) Corps morts = zone de mouillage organisée Écosystèmes Espèces menacées : lambis... Habitat menacé : mangroves, récifs, herbiers Identification des zones de biodiversités Maillage (casier, filet) Mutualisation des pratiques dans la Caraïbe Réserves marines Ressources halieutiques Sensibilisation Suivi de la pêche plaisancière</p>

## Eaux

<i>Groupe 1(Morjane)</i>	<i>Groupe 2 (Alex)</i>
<p>Améliorer et développer la connaissance (indicateurs)            Aquaculture            Bateaux plaisance polluants            Cantonnements            Chlordécone            Communiquer/Transférer connaissances            Consolider financements dédiés            Contrôle qualité baignade            Devenir des épaves            Espèces invasives (Poisson-lion...)            Gestion clapage            Impact réchauffement climatique            Mieux concilier usages            Protection écosystèmes et toute la biodiversité            Qualité écologique – surveillance et objectifs            Réglementation (SDAGE - DCE)            Rejets (pollutions bassins versants) / Lien terre -mer            Réserves            Risques pollutions ponctuelles (Prévention et actions)            Rivières – eaux souterraines – étang salée            Sargasses            Sédimentation / Risque érosif            Soutien et développement aux plans d'actions existant (PDM, PO,...)            Suivi risques naturels (Houle, météo, montée des eaux...)            Travailler aux pratiques impactant les milieux marins :            Individuelles : assainissement non collectif, pesticides, élevages familiaux,...            Collectives : assainissement, industries, pratiques agricoles, aménagement territoire...</p>	<p>Apports d'origine terrestre            Cantonnements            Contribuer – garantir – préserver – améliorer            Gouvernance            Impacts            Littoral            Lois – (EPCI) – GEMAPI(1)            Mangroves – barrière de corail – baies            Orientations spécifiques            Pollution – chlordécone (zones interdites à la pêche)            Pouvoirs du conseil de gestion            Préserver la mangrove            Produits - connaissances – réflexions – alternatives            Qualité des eaux -&gt; marines            Résultats            Surveillance            Usages</p> <p>(1) La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 attribue, à compter du 1er janvier 2016, une nouvelle compétence aux communes et à leurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).</p>

29/01/2015 – Ducos

## Activités professionnelles et de loisirs

<b>Groupe 1 (Morjane)</b>	<b>Groupe 2 (Alex)</b>
<p>Développer la filière nautique</p> <p>Valoriser la mangrove : développer des activités de loisirs et encadrer (formation connaissances mangroves pour les intervenants)</p> <p>Inclure dans les formations des encadrants la sensibilisation et l'écologie (impacts de leur usage)</p> <p>Encadrer le développement du tourisme sportif marin (ex : baliser les espaces dédiés. Ex : kitesurf, scooters, plongeurs, plaisanciers...)</p> <p>Avoir un lieu / site dédié à la sensibilisation (ex : maison de la mer)</p> <p>Développer les sentiers sous-marins</p> <p>Organiser des zones de mouillage + mettre en place des plans de balisage</p> <p>Mieux contrôler les activités, en particulier ports et marinas (rejets)</p> <p>Observation des mammifères &amp; tortues dans le respect de la charte</p> <p>Développer un axe environnemental dans le tour des yoles</p> <p>Communiquer d'avantage sur les conséquences des pêches en zone polluée et l'impact sur la santé</p> <p>Améliorer les pratiques de carénage (peintures antifouling)</p> <p>Mise en place des équipements de récupération des eaux noires et grises dans les ports et ensuite interdire les vidanges sur le territoire du Parc</p> <p>Organiser des loisirs nautiques pour les croisiéristes</p> <p>Pêche : soutien à la diversification, reconversion ; soutien à l'activité</p> <p>Développement de la filière nautique (cuve eaux noires, récupération &amp; démantèlement bateau, entretien, avitaillement, mise aux normes, conformité, formation aux métiers du nautisme, etc.)</p> <p>Formation : former les professionnels à l'impact de leurs activités sur le milieu naturel</p> <p>Améliorer les pratiques des professionnels (centres de plongée, pêcheurs, filière nautiques), notamment la gestion des déchets</p> <p>Mieux contrôler les activités (pêche : respect de la réglementation... ; nautisme : peinture antifouling... ; plongée : utilisation obligatoire de corps-morts...)</p> <p>Pêche : mieux gérer les ressources halieutiques pour une utilisation durable</p> <p>Développer et encadrer les activités d'observation des espèces patrimoniales / emblématiques marines (mammifères marins, tortues...)</p>	<p>Aménagements littoraux</p> <p>Ressources =&gt; 1/ Énergies marines / Impact de l'énergie thermique, éoliennes marines</p> <p>2/ Biologique (Aquaculture, Minéral)</p> <p>Nature / ressources / argent = impact financier</p> <p><i>Whale-watching</i> &amp; tortues – sentiers sous-marins = règles de bonne pratique</p> <p>Épaves</p> <p>Saison et espèces = chaîne trophique =&gt; *Réglementations / quotas. Respect – application des règles (ex : nasses et matériaux trop résistants)</p> <p>Intégration des communes (300 m, bande des maires / écarter de l'électorat)</p> <p>Usages adaptés</p> <p>Accompagner les changements de pratique (ex : écaillage des poissons)</p> <p>Gestion durable de la pêche : 1/ consommation raisonnée (ex langoustes). 2/ consommation locale (lambi, oursins)</p> <p>Connaissance : inventaire évaluation bivalves</p> <p>Contrôle : pas de sanction</p> <p>Répression =&gt; brigades de la mer / collaboration de polices (le parc pourrait les fédérer)</p> <p>Éducation / information / surveillance</p> <p>Professionnels du cycle de l'eau =&gt; retourne à la mer</p> <p>Tourisme durable = adapté (ex kayak nocturne)</p> <p>Entretien des cours d'eau et des canaux des mangroves =&gt; formation des professionnels</p> <p>Sauvegarde de l'environnement (sensibilisation)</p> <p>Éduquer, former (mer ≠ poubelle)</p> <p>Prise de conscience</p> <p>Conscience différentes (activités différentes)</p> <p>Connaissance (depuis la terre vers la mer)</p> <p>Règlementation =&gt; intégration des édiles (maires, conseillers...) =&gt; répression, contrôle</p> <p>Utilisation des engins non polluants</p> <p>Consommation adaptée (local, frais, de saison)</p> <p>3 orientations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Gestion durable de la pêche (éducation)</li> <li>➔ Tourisme durable – pratiques responsables</li> <li>➔ Connaissance de l'écosystème et sa diffusion</li> </ul>

10/02/2015 – Le François

## Connaitre et sensibiliser

<b>Groupe 1 (Morjane)</b>	<b>Groupe 2 (Alex)</b>
<p>Développer diagnostic / état des lieux (à jour) → manques de connaissances</p> <p>Meilleure connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ des usages et du patrimoine naturel marin</li> <li>→ des écosystèmes (récifs coralliens, mangroves, herbiers, espèces vulnérables)</li> </ul> <p>Évaluer les impacts des usages anthropiques et globaux</p> <p>Favoriser les échanges de connaissances avec les autres îles (zone Caraïbienne) de contexte similaire</p> <p>Estimer la valeur de la dégradation dans le temps (contextualiser)</p> <p>Lien terre-mer : Mieux connaître les mécanismes de transfert</p> <p>Créer un pôle de compétences / biodiversité marine</p> <p>Soutenir le Centre caribéen de la mer</p> <p>Mieux connaître et communiquer les effets des polluants (notamment chlordécone) dans la chaîne trophique pour la consommation des produits de la mer</p> <p>Vulgariser la connaissance pour mieux la diffuser</p> <p>Portail de la mer</p> <p>Valoriser la connaissance « locale » (Par la connaissance institutionnelle → archives / mémoires de pêcheurs)</p> <p>Développement des formations professionnelles dans l'environnement (UAG) milieux marins et terrestres + formation des usagers</p> <p>Utiliser les espaces publics comme support de sensibilisation (bus...)</p> <p>Soutenir les initiatives originales de connaissance et de sensibilisation sur la connaissance (ex : création d'une bourse / d'un prix)</p>	<p>Aménagements</p> <p>Spécificité – insulaire – antillaise</p> <p>Archipel – connectivité</p> <p>Conscience insulaire marine</p> <p>Connaissances / Prise en compte des projets futurs/prévoir/prospective/veille</p> <p>Sargasses : provenance, valorisation, traitements, prévision, prévention</p> <p>Suivi risques naturels (tsunami, sargasses...) et (anthropique ?)</p> <p>Paysages sous-marins et terrestres (sensibilisation, prévention...)</p> <p>Écosystèmes, biocénoses, richesse patrimoniale marine</p> <p>Leadership du PNM Martinique</p> <p>Gouvernance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mieux faire travailler ensemble les différents intervenants, fédérer, optimiser</li> <li>→ Pôle de recherche</li> </ul> <p>Transmission du savoir, éducation, conseil des jeunes de la mer</p> <p>Représentation des jeunes ≈ conseil de gestion des jeunes</p> <p>Création d'emplois, diversification des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Surveillance, nautisme, ingénierie écologique, transformation des produits de la mer, aquaculture (ex : palourde)</li> </ul> <p>Connaissance de la ressource... pour la gestion halieutique</p> <p>Chlordécone et autres molécules : principe de précaution, anticipation...</p> <p>Former tous les professionnels de la mer (pêcheurs, tours opérateurs, etc.) à la connaissance du patrimoine marin</p> <p>Valeur éco systémiques (service...) : usages et non usages</p> <p>Développer la recherche locale (Université des Antilles), donner les moyens</p> <p>3 orientations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Éducation, sensibilisation, formation</li> <li>→ Connaissance</li> <li>→ Veiller, anticiper, réagir</li> </ul>

## Orientations : propositions des acteurs

### Eaux & Protection des patrimoines

① « Tenant compte du fort lien terre-mer en Martinique, préserver et restaurer les fonctionnalités des écosystèmes marins notamment dans ses aspects qualité des eaux et biodiversité. »

### Protection des patrimoines

② « Valoriser les patrimoines marins Martiniquais, notamment en :

- sensibilisant les usagers,
- connaissant et protégeant les écosystèmes (mangroves, coraux, herbiers... et faune associée), les sites archéologiques, les épaves,
- transmettant les savoir-faire traditionnels (pêche artisanale, embarcation...). »

### Eaux

③ « Restaurer et préserver la qualité des eaux pour protéger les écosystèmes en conciliant les différents usages (activités professionnelles et de loisirs) notamment en :

- identifiant les problématiques (connaissance, recherche, diagnostics pollutions...),
- mettant en place des plans d'actions (consolidés financièrement, des indicateurs de suivi et de performance),
- concertation avec les acteurs,
- sensibilisant et en communiquant. »

④ « Intégrer la protection des milieux marins et la préservation de la qualité des eaux dans les projets de développement économique. »

### Activités professionnelles et de loisirs

⑤ « Activités de loisirs et activités professionnelles ne sont pas dissociées et les deux types d'activités doivent répondre à des pratiques responsables et durable en particulier des aménagements respectueux des milieux. »

⑥ « Gérer de façon durable et responsable les ressources marines en cohérence avec les pratiques culturelles et la réalité géographique. »

⑦ « Participer à une meilleure connaissance de l'écosystème insulaire martiniquais pour éduquer, former, informer, sensibiliser sur :

- la connectivité terre-mer,
- les rivières du morne à l'embouchure,
- les zones sensibles (mangroves, herbiers, récifs). »

### Activités professionnelles et de loisirs

⑧ « Accompagner la filière pêche notamment via :

- la diversification des pratiques en améliorant la gestion de la ressource dans le respect de la réglementation,
- la formation continue,
- la reconversion. »

⑨ « Améliorer toutes les pratiques maritimes dans un souci de protection et de préservation des milieux avec :

- pour la pêche : utiliser des matériaux biodégradables (pas de casiers plastiques, etc.),
- pour le nautisme : peinture antifouling, carénage, mise aux normes zones de carénage, mise en place de systèmes de vidange dans les marinas,



- pour la plongée : mise en place de corps-morts. »

10 « Structurer la filière économique nautique notamment via la mise en place d'équipements (vidanges), de formations (pour le démantèlement, pour l'entretien) et de services comme l'avitaillement et les sanitaires à terre. »

11 « Sensibiliser le public à l'observation respectueuse in situ de la faune et de la flore en développant des activités dédiées : sentiers sous-marins, visites de la mangrove, observation des mammifères et tortues marines, etc. »

12 « Gérer les conflits d'usage en mettant en place des plans de balisage sur toutes les communes littorales. »

#### Connaissance et sensibilisation

13 « Éveiller dès le plus jeune âge à la spécificité de l'espace maritime insulaire de la Martinique dans la caraïbe. »

14 « Acquérir la connaissance du milieu marin, des écosystèmes associés, des ressources et des risques naturels et la partager. »

15 « Mettre en œuvre une veille sur les risques naturels et ceux liés à l'activité humaine pour le développement durable et la protection des milieux marins. »

#### Connaissance et sensibilisation

16 « Améliorer la connaissance du patrimoine naturel marin (écosystèmes notamment les récifs coralliens, mangroves, herbiers et les espèces vulnérables notamment les tortues marines...) en favorisant les échanges interrégionaux. »

17 « Évaluer les impacts des usages anthropiques au regard des changements globaux notamment les micropolluants dans la chaîne trophique. »

18 « Évaluer les services rendus par les écosystèmes marins associés. »

19 « Créer un pôle de compétences sur les milieux marins et terrestres notamment le Centre caribéen de la mer. »

20 « Mieux connaître les mécanismes de transfert et le lien terre-mer. »

21 « Vulgariser la connaissance pour mieux diffuser notamment par des outils numériques et audiovisuels (portail de la mer, festival de l'image sous marine), en s'appuyant sur la connaissance locale et en utilisant les espaces publics. »

22 « Créer une bourse ou un prix pour soutenir les initiatives originales de connaissances et de sensibilisation. »

## Orientations travaillées

Réécriture de **5 orientations** par la mission d'étude à partir des 22 orientations écrites par les acteurs lors des 3 dernières réunions. En noir, les mots et phrases des 22 orientations des acteurs non repris dans la réécriture.

### Eaux & Protection des patrimoines

**Mieux connaître les fonctionnalités des écosystèmes marins (dont mangroves, herbiers, récifs...) et leur biodiversité associée, les savoir-faire traditionnels et les sites archéologiques pour préserver, valoriser et transmettre les patrimoines marins martiniquais.**

**En tenant compte du fort lien terre-mer en Martinique, concilier les différents usages dans une gouvernance intégrant la protection des habitats et la restauration de la qualité des eaux des mornes à l'océan dans les projets de développement économique et la surveillance des espaces en mer et du littoral.**

la préservation  
à l'embouchure, les rivières  
Intégrer la protection des milieux marins  
identifiant les problématiques (connaissance, recherche) mettant en place des plans d'actions  
(consolidés financièrement, des indicateurs de suivi et de performance)  
(activités professionnelles et de loisirs  
notamment en sensibilisant et en communiquant les usagers,  
par la concertation avec les acteurs.  
Faune  
les épaves  
(pêche artisanale, embarcation...).

### Activités professionnelles et de loisirs

**Engager les activités de loisirs, en particulier les sports et les observations in situ de la faune et de la flore, et accompagner toutes les filières économiques, dont la pêche artisanale et le nautisme, dans des pratiques responsables et durables notamment par la formation, la diversification et la mise en place de services et d'équipements de mouillages et portuaires.**

les prélèvements de ressources naturelles  
les aménagements  
et professionnelles respectueuses des milieux naturels permettant une gestion pérenne de la  
ressource  
Accompagner la filière pêche notamment via :  
la diversification des pratiques en améliorant la gestion de la ressource dans le respect de la  
réglementation,  
la formation continue,  
la reconversion  
Structurer la filière économique nautique notamment via la mise en place d'équipements  
(vidanges), de formations (pour le démantèlement, pour l'entretien) et de services  
comme l'avitaillement et les sanitaires à terre  
Améliorer toutes les pratiques maritimes dans un souci de protection et de préservation des  
milieux avec :  
pour la pêche : utiliser des matériaux biodégradables (pas de casiers plastiques, etc.),

pour le nautisme : peinture antifouling, carénage, mise aux normes zones de carénage, mise en place de systèmes de vidange dans les marinas,  
pour la plongée : mise en place de corps-morts.  
Gérer les conflits d'usage en mettant en place des plans de balisage sur toutes les communes littorales.  
Sensibiliser le public à l'observation respectueuse en développant des activités dédiées : sentiers sous-marins, visites de la mangrove, observation des mammifères et tortues marines, etc.  
Gérer de façon durable et responsable les ressources marines en cohérence avec les pratiques culturelles et la réalité géographique.  
Participer à une meilleure connaissance de l'écosystème insulaire martiniquais pour éduquer, former, informer, sensibiliser sur :  
la connectivité terre-mer,  
les zones sensibles (mangroves, herbiers, récifs).  
ne sont pas dissociées et les deux types d'activités

### Connaissance et sensibilisation

**Enseigner, vulgariser et éveiller dès le plus jeune âge à la spécificité de l'espace maritime insulaire en créant un pôle de compétences pour la préservation du milieu marin dans la Caraïbe et en soutenant les initiatives originales de connaissances et de sensibilisation.**

**Mettre en œuvre une veille sur les risques naturels et les changements globaux, évaluer les impacts des usages et identifier les sources de pollutions pour sauvegarder les services rendus par les écosystèmes marins.**

Créer une bourse ou un prix pour  
la connaissance pour mieux diffuser notamment, en s'appuyant sur la connaissance locale et en utilisant les espaces publics  
Mieux connaître les mécanismes de transfert et le lien terre-mer.  
Acquérir la connaissance du milieu marin, des écosystèmes associés, des risques naturels  
Améliorer la connaissance du patrimoine naturel marin (écosystèmes notamment les récifs coralliens, mangroves, herbiers  
par des outils numériques et audiovisuels (portail de la mer, festival de l'image sous marine) et terrestres notamment le Centre caribéen de la mer.  
et ceux liés à l'activité humaine pour le développement durable et la protection des milieux marins.  
anthropiques  
notamment les micropolluants dans la chaîne trophique.  
les espèces vulnérables notamment les tortues marines...  
en favorisant les échanges interrégionaux.  
des ressources et la partager.

## Les 5 orientations

Mieux connaître les fonctionnalités des écosystèmes marins (dont mangroves, herbiers, récifs...) et leur biodiversité associée, les savoir-faire traditionnels et les sites archéologiques pour préserver, valoriser et transmettre les patrimoines marins martiniquais.

Enseigner, vulgariser et éveiller dès le plus jeune âge à la spécificité de l'espace maritime insulaire en créant un pôle de compétences pour la préservation du milieu marin dans la Caraïbe et en soutenant les initiatives originales de connaissances et de sensibilisation.

Mettre en œuvre une veille sur les risques naturels et les changements globaux, évaluer les impacts des usages et identifier les sources de pollutions pour sauvegarder les services rendus par les écosystèmes marins.

En tenant compte du fort lien terre-mer en Martinique, concilier les différents usages dans une gouvernance intégrant la protection des habitats et la restauration de la qualité des eaux des mornes à l'océan dans les projets de développement économique et la surveillance des espaces en mer et du littoral.

Engager les activités de loisirs, en particulier les sports et les observations in situ de la faune et de la flore, et accompagner toutes les filières économiques, dont la pêche artisanale et le nautisme, dans des pratiques responsables et durables notamment par la formation, la diversification et la mise en place de services et d'équipements de mouillages et portuaires.

## Orientations consolidées

Deuxième réécriture par la mission d'étude qui prend en compte **certains éléments** de la « Synthèse du Groupe de travail sur les patrimoines et les usages en mer en Martinique » (v du 06/11/2014).

Mieux connaître les fonctionnalités des écosystèmes **littoraux (dont falaises, plages et îlets) et marins (dont mangroves, herbiers, récifs)** et leur biodiversité associée, les savoir-faire traditionnels et les sites archéologiques pour préserver, valoriser et transmettre les patrimoines marins martiniquais.

Enseigner, vulgariser et éveiller dès le plus jeune âge à la spécificité de l'espace maritime insulaire en créant un pôle de compétences pour **l'appropriation et la préservation du milieu marin dans la Caraïbe** en soutenant les initiatives originales de connaissances et de sensibilisation.

Mettre en œuvre une veille sur les risques naturels et les changements globaux, évaluer les impacts des usages et identifier les sources de pollutions **particulièrement dans les fonds de baie** pour sauvegarder les services rendus par les écosystèmes marins.

En tenant compte du fort lien terre-mer en Martinique, concilier les différents usages dans une gouvernance intégrant la protection des habitats et la restauration de la qualité des eaux des mornes à l'océan dans les projets de développement économique et la surveillance des espaces en mer et du littoral.

Engager les activités **de tourisme et de loisirs**, en particulier les sports et les observations in situ de la faune et de la flore, et accompagner toutes les filières économiques, dont la pêche artisanale et le nautisme, dans des pratiques responsables et durables notamment par la formation, la diversification et la mise en place de services et d'équipements de mouillages et portuaires.

Encourager une pêche artisanale et promouvoir une production aquacole, respectueuses des milieux du littoral jusqu'au large, pour l'exploitation durable des ressources halieutiques locales dont le lambi, l'oursin blanc, les langoustes et les grands pélagiques.